

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

## SEANCE DU 07 FEVRIER 2007

L'an deux mil sept, le sept février à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué

**Etaient présents** : René MAHET, Etienne SENEZ, Lionel ROSE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, Daniel POIX, Pierre LAGOUTTE, Thierry FRAU, Claude MOREL, Gilbert FEITUSSI, Joseph SANGUINETTE.

**Etaient absents excusés** : Mme ROQUENCOURT et MM. HOURRIEZ, BOULANGER, SORIOT, ARONIO, MAMAN.

**Etaient absents** : MM. FLOURY, KNAUSS, LEMAIRE.

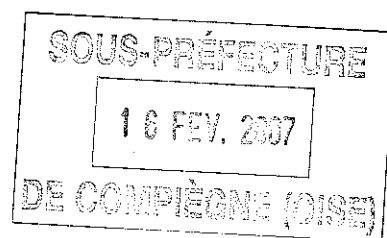
**Date de convocation** : 30 janvier 2007

**Date d'affichage** : 30 janvier 2007

**Nombre de membres en exercice** : 21

**Nombre de membres présents** : 12

**Nombre de membres votants** : 12



### CREATION DE POSTES D'ADJOINTS D'ANIMATIONS DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

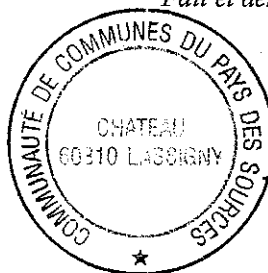
Deux contrats emplois jeunes arrivent à terme durant l'année 2007 C'est pourquoi, il est proposé d'intégrer sans concours ces deux agents sur des postes permanents d'adjoints d'animations de 2<sup>ème</sup> classe de la Fonction Publique Territoriale à temps complet

Un poste sera ouvert à partir du 6 mars 2007 et un autre à partir du 1<sup>er</sup> mai 2007.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la création d'un poste permanent d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à partir du 6 mars 2007,
- **VALIDE** la création d'un poste permanent d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2007,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*



*René MAHET*

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

## SEANCE DU 07 FEVRIER 2007

L'an deux mil sept, le sept février à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents** : René MAHET, Etienne SENEZ, Lionel ROSE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, Daniel POIX, Pierre LAGOUTTE, Thierry FRAU, Claude MOREL, Gilbert FEITUSSI, Joseph SANGUINETTE.

**Etaient absents excusés** : Mme ROQUENCOURT et MM. HOURRIEZ, BOULANGER, SORIOT, ARONIO, MAMAN.

**Etaient absents** : MM FLOURY, KNAUSS, LEMAIRE

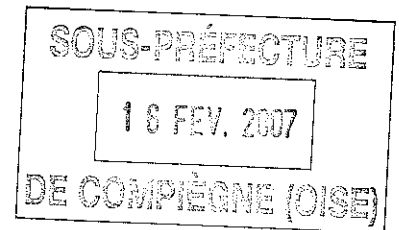
Date de convocation : 30 janvier 2007

Date d'affichage : 30 janvier 2007

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 12



### CREATION DE POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

Trois contrats emplois jeunes arrivent à terme durant l'année 2007. C'est pourquoi, il est proposé d'intégrer sans concours ces trois agents sur des postes permanents d'adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe de la Fonction Publique Territoriale à temps complet.

Deux postes seront ouverts à partir du 1<sup>er</sup> mai 2007 et un poste à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la création de deux postes permanents d'adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2007,
- **VALIDE** la création d'un poste permanent d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2007,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,*

*Pour copie conforme,  
Le Président,*



*René MAHET*

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

## SEANCE DU 07 FEVRIER 2007

L'an deux mil sept, le sept février à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué

**Etaient présents** : René MAHET, Etienne SENEZ, Lionel ROSE, Denis MALLEI, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, Daniel POIX, Pierre LAGOUTTE, Thierry FRAU, Claude MOREL, Gilbert FEITUSSI, Joseph SANGUINETTE

**Etaient absents excusés** : Mme ROQUENCOURI et MM. HOURRIEZ, BOULANGER, SORIOT, ARONIO, MAMAN

**Etaient absents** : MM. FLOURY, KNAUSS, LEMAIRE.

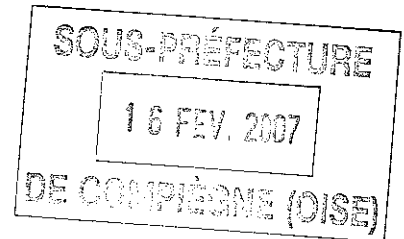
**Date de convocation** : 30 janvier 2007

**Date d'affichage** : 30 janvier 2007

**Nombre de membres en exercice** : 21

**Nombre de membres présents** : 12

**Nombre de membres votants** : 12



### DEMANDE DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU POUR LE FINANCEMENT DE LA CELLULE D'ANIMATION DU CONTRAT TERRITORIAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Territorial, signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Chambre d'Agriculture de l'Oise le 7 décembre 2005, la Communauté de Communes du Pays des Sources s'est engagée à porter la cellule d'animation.

La Communauté de Communes du Pays des Sources sollicite l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le fonctionnement de la cellule d'animation pour l'année 2007 sur un budget prévisionnel de dépenses de 56 200 €, détaillé dans le tableau ci-après

#### *Budget prévisionnel de la cellule d'animation du Contrat Territorial du Pays des Sources*

Salaire Chargée de mission	45 900 €
Matériel de bureau	300 €
Fournitures	800 €
Copies - Mailings	600 €
Documentation	300 €
Formation	1 000 €
Publications	500 €
Fêtes et cérémonies	200 €
Déplacements	1 000 €
Affranchissement	2 000 €
Téléphone	800 €
Frais divers, dont *	2 800 €
Location bureaux	2 500 €
Alarme bureaux	300 €
<b>TOTAL</b>	<b>56 200 €</b>

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 Fax.: 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org



## DEMANDE DE SUBVENTION (taux 50%)

Agence de l'Eau Seine-Normandie

28 100 €

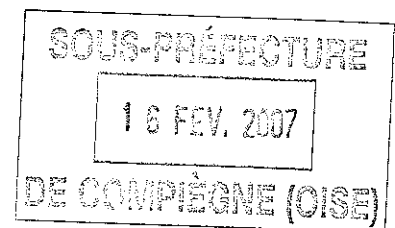
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le fonctionnement de la cellule d'animation pour l'année 2007,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*

*René MAHET*



Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 Fax.: 03 44 43 05 48  
Site Internet : [www.cc-pays-sources.org](http://www.cc-pays-sources.org) - Mail : [contact@cc-pays-sources.org](mailto:contact@cc-pays-sources.org)



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

## SEANCE DU 07 FEVRIER 2007

L'an deux mil sept, le sept février à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents** : René MAHET, Etienne SENEZ, Lionel ROSE, Denis MALLEI, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, Daniel POIX, Pierre LAGOUTTE, Thierry FRAU, Claude MOREL, Gilbert FEITUSSI, Joseph SANGUINETTE.

**Etaient absents excusés** : Mme ROQUENCOURT et MM. HOURRIEZ, BOULANGER, SORIOT, ARONIO, MAMAN.

**Etaient absents** : MM FLOURY, KNAUSS, LEMAIRE.

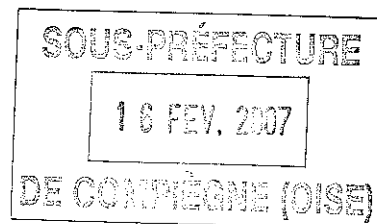
**Date de convocation** : 30 janvier 2007

**Date d'affichage** : 30 janvier 2007

**Nombre de membres en exercice** : 21

**Nombre de membres présents** : 12

**Nombre de membres votants** : 12



### DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MANIFESTATION OISE VERTE ET BLEUE

A l'occasion des journées « Oise Verte et Bleue » organisée par le Conseil Général les 2 et 3 juin prochains, l'Interterritoire Sources et Vallées programme une manifestation intitulée « Faites de la randonnée en Sources et Vallées ».

Cette manifestation a pour but de faire découvrir à un maximum de personnes les richesses naturelles du territoire et les différentes pratiques de randonnées. Divers ateliers seront mis en place : lecture de cartes, orientation, découverte de l'environnement, parcours techniques en vélo, initiation à l'équitation d'extérieur.

De plus, différentes associations de randonneurs seront présentes ainsi que des intervenants nature permettant d'agrémenter la découverte des milieux ou de la faune sauvage.

Il a été décidé pour l'année 2007 que le Pays des Sources serait maître d'œuvre de cette manifestation et qu'elle se déroulerait aux écuries de la Taulette.

Etant maître d'œuvre cette année, la Communauté de Communes sollicite une subvention auprès du Conseil Général pour l'organisation de cette manifestation.

Le coût total de cette manifestation s'élève à 5 000 € TTC.

#### Plan de Financement :

	Montant	Taux
Dépenses Manifestation Oise verte et Bleue	5 000 €	
Subvention Conseil Général	4 000 €	80%
Autofinancement CCPS	1 000 €	20%

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél : 03 44 43 09 57 Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www.cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

## SEANCE DU 07 FEVRIER 2007

L'an deux mil sept, le sept février à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents** : René MAHET, Etienne SENEZ, Lionel ROSE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, Daniel POIX, Pierre LAGOUTTE, Thierry FRAU, Claude MOREL, Gilbert FEITUSSI, Joseph SANGUINETTE.

**Etaient absents excusés** : Mme ROQUENCOURT et MM HOURRIEZ, BOULANGER, SORIOT, ARONIO, MAMAN

**Etaient absents** : MM. FLOURY, KNAUSS, LEMAIRE.

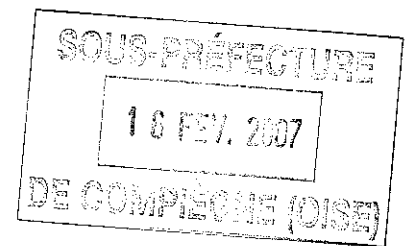
**Date de convocation** : 30 janvier 2007

**Date d'affichage** : 30 janvier 2007

**Nombre de membres en exercice** : 21

**Nombre de membres présents** : 12

**Nombre de membres votants** : 12



### INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR POUR L'ANNEE 2006

Madame Isabelle DUPARQUE, étant receveur municipal de la trésorerie de Lassigny, il est possible de lui attribuer une indemnité de conseil pour l'exercice 2006.

L'indemnité de conseil est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983 publié au journal officiel du 17 décembre 1983 fixant les conditions de l'attribution de l'indemnité de conseil aux receveurs des communes et des établissements publics locaux

Pour un taux d'indemnité de 100%, l'attribution de l'indemnité de conseil s'élève, pour les 4 mois d'exercice de Mme DUPARQUE en 2006, à 315,95 €

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le versement d'une indemnité de Conseil au taux de 100% à Madame Isabelle DUPARQUE pour ses 4 mois de gestion de l'exercice 2006,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,

*René MAHET*  
René MAHET



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

## SEANCE DU 07 FEVRIER 2007

L'an deux mil sept, le sept février à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents** : René MAHET, Etienne SENEZ, Lionel ROSE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, Daniel POIX, Pierre LAGOUTTE, Thierry FRAU, Claude MOREL, Gilbert FEITUSSI, Joseph SANGUINETTE

**Etaient absents excusés** : Mme ROQUENCOURI et MM. HOURRIEZ, BOULANGER, SORIOT, ARONIO, MAMAN.

**Etaient absents** : MM. FLOURY, KNAUSS, LEMAIRE.

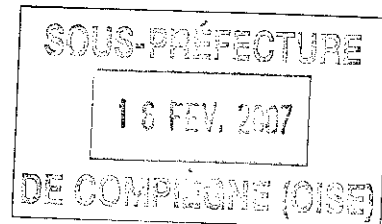
**Date de convocation** : 30 janvier 2007

**Date d'affichage** : 30 janvier 2007

**Nombre de membres en exercice** : 21

**Nombre de membres présents** : 12

**Nombre de membres votants** : 12



### **RENOUVELLEMENT D'UN CONTRAT A DUREE DETERMINEE D'UNE ANIMATRICE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**

Monsieur MAHET informe les membres du Bureau que le contrat de trois ans d'une Animatrice du Relais Assistantes Maternelles du Pays des Sources arrive à son terme le 31 mars 2007.

Il est proposé le renouvellement de ce contrat à partir du 1<sup>er</sup> avril 2007, pour une durée de 3 ans, avec les mêmes missions que celles qui lui étaient précédemment confiées, à savoir :

**Mission 1 : organiser l'information des parents et assistantes maternelles, soit :**

- ⇒ Recenser l'offre et la demande (identification des assistantes maternelles, des besoins de garde),
- ⇒ Informer sur le statut d'assistante maternelle, sur l'intérêt de l'agrément,
- ⇒ Aider les parents dans leur fonction d'employeur,
- ⇒ Développer le partenariat avec la PMI.

**Mission 2 : organiser un réseau d'assistantes maternelles qualifiées, soit :**

- ⇒ Favoriser les rencontres,
- ⇒ Faciliter l'accès à la formation,
- ⇒ Renforcer les liens entre assistantes maternelles parents et enfants,
- ⇒ Inciter au développement qualitatif et quantitatif du service.

Il est proposé de passer ce nouveau contrat sur la base d'une rémunération calculée sur le 6<sup>ème</sup> échelon du grade d'éducatrice de jeunes enfants (indice brut 390 – indice majoré 357).

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE DE RENOUVELLER** le contrat à durée déterminée d'une Animatrice Relais Assistantes Maternelles à partir du 1<sup>er</sup> avril 2007 aux conditions énumérées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*

*René MAHET*

Communauté de Communes du PAYS DES SOURCES

BP 12 place Saint Crépin, 60310 Lassigny - Tél.: 03 44 43 09 57 Fax : 03 44 43 05 48  
Site Internet : www cc-pays-sources.org - Mail : contact@cc-pays-sources.org





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

## SEANCE DU 07 FEVRIER 2007

L'an deux mil sept, le sept février à 18 H 15 s'est réuni au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur René MAHET, Président, le Bureau Communautaire, légalement convoqué.

**Etaient présents** : René MAHET, Etienne SENEZ, Lionel ROSE, Denis MALLET, Patrick PEYR, Jean-Luc HIBON, Daniel POIX, Pierre LAGOUTTE, Thierry FRAU, Claude MOREL, Gilbert FEITUSSI, Joseph SANGUINETTE.

**Etaient absents excusés** : Mme ROQUENCOURT et MM HOURRIEZ, BOULANGER, SORIOT, ARONIO, MAMAN.

**Etaient absents** : MM. FLOURY, KNAUSS, LEMAIRE.

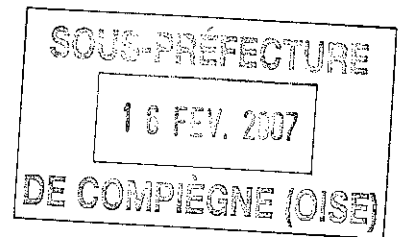
**Date de convocation** : 30 janvier 2007

**Date d'affichage** : 30 janvier 2007

**Nombre de membres en exercice** : 21

**Nombre de membres présents** : 12

**Nombre de membres votants** : 12



### **TRANSFORMATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2<sup>EME</sup> CLASSE EN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1<sup>ERE</sup> CLASSE**

Monsieur le Président informe les membres du Bureau communautaire qu'un adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe a réussi le concours de la fonction publique territoriale d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

Il est proposé de transformer le poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe en poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** la transformation du poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe en poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces correspondantes à l'application de cette décision.



*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,*

*René MAHET*